



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU LUNDI 26 AVRIL 2021

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 17
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et un et lundi 26 avril à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
16/04/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
16/04/2021

Excusée représentée : ; Mme Aline COUTAREL représentée par Mme Mélanie BOCCALON.

Excusé : M. Christian BAÏSSE.

Monsieur Daniel CAMP a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-28 : Annule et remplace la délibération 2021-15 Désignation de Délégués au Conseil d'Administration de P.E.G.A.A.S.E. (Association Promotion Et Gestion des Activités Astronomiques Scientifiques et Educatives)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2021-15 du 24 février-2021 par laquelle le Conseil Municipal avait désigné Mesdames **Mélanie BOCCALON**, **Pascale BARNA LEGRAND** et **Pauline MARCOU MADER** en qualité de déléguées titulaires et Monsieur **Daniel CAMP**, Madame **Claude HUET** et Madame **Hélène POLDERVAART** comme délégués suppléants respectifs au conseil d'administration de l'association P.E.G.A.A.S.E.

Suite à la transmission de cette délibération les membres du bureau de ladite association ont fait parvenir à la commune les statuts de l'association P.E.G.A.A.S.E. modifiés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 juillet 2020 au cours de laquelle il a été décidé entre autres de modifier l'article 4 des statuts comme suit : « *sont membres de droit... un Conseiller Municipal...* » à la place de « *sont membres de droit... messieurs les Conseillers Municipaux...* ».

En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un délégué au Conseil d'Administration de P.E.G.A.A.S.E qui pourra être remplacé en cas d'indisponibilité par un membre du conseil municipal dument mandaté.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, :

- PREND note de la modification des statuts de P.E.G.A.A.S.E. ;
- ANNULE la délibération n°2021-15 du 24 février-2021 ;
- DESIGNER Monsieur le Maire ou son représentant qualité de délégué membre au conseil d'administration de l'association (P.E.G.A.A.S.E.).

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié les jours, mois et an que dessus, et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU

